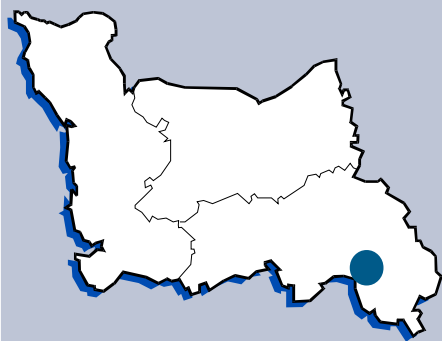


Site d'Importance Communautaire

Ancienne champignonnière des Petites Hayes



Orne

N° régional : 50

N° national : FR2502008

Communes : Coulonges-sur-Sarthe

Superficie : 4 ha

Statuts des propriétés :

➤ Privé

Patrimoine naturel remarquable

espèces d'intérêt communautaire : 6

autres espèces d'intérêt patrimonial : 4

Partenaires pour la gestion du site

- Propriétaires
- Commune et autres collectivités locales
- Groupe Mammalogique Normand
- Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie
- Etat



Grand Murin en "grappe" compacte lors de l'hibernation

Situé dans une ancienne carrière de craie souterraine au sud-est de l'Orne, ce site s'inscrit dans un réseau karstique. La géologie du site repose sur deux formations de craies (« craies de Rouen » pour la couche supérieure et « craie argileuse » pour la couche inférieure) séparées par une surface durcie. La couche inférieure a subi les attaques de l'eau souterraine, provoquant ainsi sa dissolution partielle, matérialisée par des fissures puis des galeries. A l'abandon de l'exploitation de la carrière pour l'extraction de la pierre à bâtir, le site a été converti en champignonnière. A l'heure actuelle, la grotte ne fait l'objet d'aucune exploitation.

➤ Intérêt européen ➤

Cette cavité constitue un patrimoine naturel intéressant en tant que site d'hivernage et de swarming¹ d'un grand intérêt à l'échelle de la région biogéographique atlantique pour 10 espèces de chiroptères, dont 6 d'intérêt européen (annexe II de la directive « Habitats »). En raison de ses effectifs

importants, ce site est connu pour son intérêt majeur à l'échelle régionale.

Au vu des effectifs recensés, c'est un site majeur d'hivernage pour le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum* – 4 à 49 individus), le **Grand Murin** (*Myotis myotis* – 20 à 91 individus), le **Petit Rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros* – 1 à 13 individus), le **Murin à oreilles échanquées** (*Myotis emarginatus* – 7 à 57 individus), le **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteini* – 1 à 47 individus) et la **Barbastelle** (*Barbastella barbastellus* – une dizaine d'individus).



Le grand rhinolophe (GMN)



Carte de localisation du grand murin (GMN)

Ce site fait partie des 4 uniques sites de reproduction et d'hibernation du **Petit Rhinolophe** en Basse-Normandie, cette espèce étant en forte regression en Europe.

En outre, 4 autres espèces présentant un intérêt patrimonial majeur ont été identifiées : **Murin de Natterer** (*Myotis nattereri*), **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentoni*), **Murin à moustaches** (*Myotis mystacinus*), **Oreillard roux** (*Plecotus auritus*).

► Objectifs pour une gestion durable des populations de chauves-souris ►

Pour illustrer les objectifs de gestion à envisager ou conforter ceux déjà mis en œuvre, des orientations générales peuvent d'ores et déjà être indiquées. Il s'agit de préserver en particulier les populations de **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferumequinum*), de **Grand Murin** (*Myotis myotis*), de **Petit Rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*), et de **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*) en maintenant dans un état de conservation favorable leurs habitats naturels.

Le petit rhinolophe (GMN)



► Préconisation de gestion ►

Il reviendra au comité de pilotage local réunissant tous les acteurs concernés de détailler les préconisations de gestion en fonction des caractéristiques propres à l'espace concerné et des exigences écologiques des espèces présentes, et de valider leur faisabilité locale dans le cadre d'un document d'objectifs pour la gestion du site. Sans anticiper cette phase de concertation à laquelle les propriétaires et les collectivités seront associés, des premières préconisations peuvent d'ores et déjà être indiquées. Il s'agira notamment de :



Le murin à oreilles échancrées (GMN)

- maintenir le réseau de cavités souterraines en évitant la surfréquentation humaine (nuisance sonores et lumineuses, feux, déchets...),
- rouvrir la cheminée d'aération récemment obstruée afin de rétablir les facteurs physiques indispensables à l'intérieur de la cavité : la température et l'hygrométrie,
- maintenir les habitats participant à la fonctionnalité du milieu : paysages semi-ouverts, lisières, habitats très diversifiés, boisements feuillus, prairies,
- éviter toute modification préjudiciable au milieu,
- inciter, aux abords immédiats des cavités, à la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles,
- informer et sensibiliser le public.



Le murin de Bechstein (GMN)

Ce site est également inventorié en tant que Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.



Barbastelle (GMN)

Swarming¹ : On utilise ce terme pour parler des rassemblements de chiroptères pendant la période précédant la reproduction. De récentes études ont démontré que, durant cette période, des sites parfois peu utilisés en hiver ou en été pouvaient alors abriter 10 à 20 fois plus d'individus.

Sources/ Bibliographie

- G.M.N., 1994 - Inventaire normand des sites à chauves-souris, non publié.
- ROUE S., 1995 - Inventaires des sites protégés ou à protéger à chiroptères en France métropolitaine. Rapport final. SFEPM/SPN/IEGB/MNHN.
- G.M.N., 2004. Les mammifères sauvages de Normandie – Statut et Répartition
- G.M.N., 2005, Informations sur les propositions de nouveaux sites d'intérêt communautaire relatifs aux chiroptères en Basse-Normandie, non publié.
- BRGM., Carte géologique à 1/50 000 - Mortagne-au-Perche.